

Madame la rectrice,

Mesdames, Messieurs les membres du CTA,

*La pandémie de Covid19 perturbe depuis désormais un an le fonctionnement des établissements.*

*Pour le Sgen-CFDT, nous n'avons pas encore suffisamment adapté le système d'éducation et de formation à la situation pandémique. Il convient d'investir et de conduire un travail d'ingénierie pédagogique et de formation pour permettre aux établissements de mieux accueillir les élèves, dans le respect des préconisations sanitaires et de mieux les accompagner dans leurs parcours d'étude. Il faut aussi renforcer les capacités d'accompagnement sanitaire et social pour que tous les élèves dont la précarité s'accroît ne renoncent pas à leur formation. C'est à la fois un enjeu d'égalité des chances, mais aussi de capacité de notre société à construire l'avenir de la jeunesse et poursuivre la dynamique d'élévation du niveau de qualification.*

*Pour améliorer la capacité des établissements à accueillir les élèves dans le respect des préconisations sanitaires, il convient de mobiliser les budgets du plan de relance pour rénover et améliorer des bâtiments dans lesquels il est parfois impossible d'assurer une ventilation et un renouvellement de l'air dans les salles, dans lesquels l'accès aux sanitaires est insuffisant depuis des années.*

*Pour sortir de la crise et répondre aux besoins de la jeunesse il faut pour le Sgen-CFDT :*

- Engager des recrutements (ce qui suppose un collectif budgétaire) et revoir la trajectoire d'emplois, dans l'enseignement scolaire il faut dès maintenant assurer aux contractuel.le.s recruté.e.s comme AED ou enseignant.e.s dans le 1er degré que leurs contrats seront prolongés jusqu'à la fin de l'année scolaire et accompagner leur parcours professionnel vers des emplois stables,*
- Améliorer les taux d'encadrement dans les écoles, les collèges, les lycées*
- Étoffer les équipes de vie scolaire,*
- Renforcer les équipes médicales, sociales,*
- Renforcer les équipes administratives qui assurent toutes les opérations de recrutement et de gestion des ressources humaines dans le système d'éducation et de formation,*
- Développer l'aide à l'orientation,*
- Renforcer les fonds sociaux et l'information aux personnels, aux élèves des modalités d'utilisation de ces fonds afin qu'ils soient pleinement mobilisés pour réduire les effets de la crise économique et sociale qui se traduit par la précarisation de nombreuses familles,*

Alors que nous avons besoin de renforcer le taux d'encadrement, alors que des pays ont fait le choix de recruter massivement, l'académie subira une perte sèche de plus de 180 postes. Du jamais vu depuis des années !

Pour les postes partagés, leur nombre augmente alors que le nombre de postes diminue, et le nombre de postes partagés sur 3 établissements explose. Et que dire de ces confettis de postes de 2h, 2h30 ou 3h qui vont obliger un-e collègue de ce rendre 2 à 3 fois par semaine dans un établissement pour 1h de cours. Que de temps perdu en déplacement, que de fatigue et de risque accru d'accident.

Nous dénonçons cette dérive de la gestion des personnels qui se désincarne et où les personnels ne sont plus que des quotas d'heures de cours à donner, des ETP, des BMP, ...

Au-delà de ces critiques, nous ne remettons pas en cause le travail fait par vos services qui cherchent les meilleures solutions possibles pour chaque titulaire, et le groupe de travail a permis un réel dialogue social constructif. Nous souhaitons continuer de travailler ainsi. Cependant, nous ne pouvons nous satisfaire d'une gestion des personnels contrainte par une enveloppe budgétaire insuffisante, fruit d'une politique nationale désastreuse. Nous rappelons que nos collègues, quelle que soit leur statut ne sont pas juste des heures de cours à donner, mais bien des personnes. Les contraintes budgétaires provoquent, malgré tous les efforts de vos services, des difficultés chez des individus.

Nous ne cessons de rappeler que les heures supplémentaires doivent donner de la souplesse à l'organisation, pas contraindre des collègues à voir leur poste partagé pour que l'établissement absorbe les HSA qui lui sont attribuées. Une meilleure répartition des HP lors des attributions des DHG, un plafonnement des HSA que nous réclamons toujours limiteraient les postes partagés. Pour cette raison, le Sgen-CFDT demande la suppression de la deuxième HSA non refusable, aveu du ministre de l'insuffisance du nombre de postes de professeurs.

Le Sgen-CFDT peut comprendre les nécessités d'ajuster au mieux les besoins entre les établissements. Il demande cependant qu'aucun personnel ne soit sur plus de deux établissements, Il demande aussi qu'en cas de léger sous-service, le professeur puisse rester dans son établissement pour prêter main forte aux différents dispositifs éducatifs.

Nous demandons aussi, en pleine réforme des lycées, qu'il n'y ai pas de postes partagés collègue-lycée, sauf demande (et non acceptation) des collègues.

Merci de votre attention.